

Établissement : Mél :  
Référént d'audit : Mél :  
Date de l'audit : Fiche n : x/x

### 1. Constat auditeurs

Critère n°

Énoncé du critère :

Écart constaté :

Date de transmission à l'établissement (par mél, délai : audit + 10 j) :

### 2. Engagements et/ou actions proposés par l'établissement :

Responsable :

Date prévisionnelle de mise en œuvre :

Date de transmission de la fiche au référént d'audit (par mél, délai : audit + 20j)

### 3. Commentaires des auditeurs par rapport au point 2 :

Action corrective pertinente :  Oui  Non

Commentaire éventuel :

Type de vérification prévue :

Vérification documentaire  Visite de vérification

Date de transmission du point 3 à l'établissement (par mél, délai une semaine) :

### 4. Vérification de l'exécution de la correction par les auditeurs :

Vérification prévue effectuée :  Oui  Non

Écart maintenu  Écart levé

Commentaires éventuels des auditeurs :

Date de transmission du résultat à l'établissement (par mél) :

Date de transmission au rectorat (ce.p2edafpic@ac-orleans-tours.fr) (au plus tard le 30/09) :

Auditeurs

Établissement